



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

PARIS 9 PPDC

# POUR VOUS DEFENDRE

**RDSL DU 9 OCTOBRE**

**Et bilatérale Choron**

*La CFDT a participé à la Réunion de Dialogue Social Local sur l'ensemble de l'établissement le 9 octobre et à une bilatérale le 30 septembre 2014.*

*Cela a été l'occasion d'exposer vos revendications auprès de la directrice.*

## **Vous écouter**

**Tel est notre but et notre rôle**

## **Pour vous défendre !**

**La CFDT ne peut être que votre porte-parole. Aussi n'hésitez pas à nous contacter.**

**Lors des bilatérales, des RDSL et des commissions de suivi, nous serons votre voix**

## **Vous informer**

**La CFDT rencontre les responsables de l'établissement sur vos revendications. Nous vous devons donc de vous informer des réponses qui nous sont données.**

## **RDSL**

### **Les résultats**

Tous les chiffres sont dans le rouge : Chiffre d'affaire, trafic distribué et même les objets spéciaux. Le nombre d'utilisateurs ne diminue pas mais c'est le volume qui baisse que cela soit au Cedex ou à la collecte

Le service OS plus, fonctionne bien l'après midi aux boîtes postales et génère de plus en plus du chiffre d'affaire de vente.

Le taux de réclamations sur réparation augmente que cela soit sur les instances abusives, les réexpéditions, les envois non parvenus.

La CFDT pense que cela est dû principalement aux difficultés de certains quartiers. Pour la direction, cela n'est naturellement pas le cas !

### **Ressources humaines**

Le nombre de congés maladie et d'accidents de travail nous est donné globalement sur l'ensemble de l'établissement.

La CFDT a demandé que nous soit détaillé les chiffres par entité (Choron et Rodier) et que nous ayons une indication sur les arrêts courts et longs.

Le taux de fréquences des accidents de travail est en nette progression, encore là cela est peut-être dû aux conditions de travail de certains postes (Choron).

La direction de la Poste veut que les congés des agents correspondent à une année civile, c'est-à-dire prendre les congés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. La CFDT n'accepte pas ce principe.

Au 31 décembre 2014, il doit rester au maximum à un agent : **10 jours (ca + congés bonifiés + jours de fin d'année).**

Pour 2015, le nombre restant de congés diminuera encore (nous serons avertis début janvier). Il est rappelé qu'il existe un Compte Epargne Temps (possibilité de mettre des CA et RC).

### **Rodier**

Des réajustements ont été faits sur certains quartiers, sont-ils bénéfiques ?

Nous aimerions avoir l'avis de ces quartiers, n'hésitez pas à venir nous signaler toutes les difficultés qu'il y aurait encore. D'autres accompagnements vont avoir lieu.

A la CFDT, nous trouvons que cela dure depuis trop longtemps, (6 mois après la réorganisation tout n'est pas encore correcte), pendant ce temps les agents concernés souffrent. Une mauvaise ambiance sur la « sar 3 » serait peut-être à l'origine d'un mal-être. A la CFDT, nous pensons surtout que la taille et la disposition de la SAR créeraient ce malaise ? La direction prévoit des ateliers ! .....

### **Cedex**

Pour la direction, depuis le dispatching des paquets sur toutes les lignes cela va beaucoup mieux. A vous de juger et de nous en faire part !

### **Factéo**

La piétonne a complètement basculé dans factéo, la directrice tient à remercier tous les agents pour les efforts accomplis.

## **Choron (30 septembre)**

***Aucune OS n'est intervenu pour évoquer la situation à Choron. La CFDT ayant sollicité une bilatérale centrée sur ce service, nous vous présentons ce compte rendu.***

### **Les sédentaires**

Les agents du carré pro demandent une réunion en direct avec madame la directrice, pour lui exposer leur problème. *Il y a accord sur le principe, il suffit de fixer la date.*

Les agents du carré pro demandent une personne supplémentaire pour tenir le guichet.

*La direction a reconnu qu'il y manquait 1 personne chez les sédentaires.* A la CFDT nous exigeons l'embauche d'un agent.

Nous avons reconnu comme vous nous l'aviez fait remarquer que la polyvalence était maintenant sur la journée et programmée à l'avance comme nous l'avions demandé.

### **Discipline**

A votre demande, nous avons exposé le problème d'un collègue qui a un dossier disciplinaire. Nous avons fait remarquer que d'autres agents ont fait les mêmes erreurs sans conséquence.

Nous ne connaissant pas tous les éléments du dossier, mais la CFDT a malgré tout fait une proposition à la direction pour éviter que ce dossier parte à la direction en discipline. Nous attendons la réponse.

### **Conduite**

Nous sommes revenus sur la note de rappel des consignes de sécurité que la direction a fait signer aux agents. Sur nos remarques, il a été répondu par la direction :

Le bulletin d'itinéraire sera sur factéo vers le mois de novembre.

Sur le rappel au code de la route, aucune tolérance ne sera acceptée sur les stationnements sur les places handicapés, le dépassement de ligne blanche, les feux rouges grillés et excès de vitesse.

Par contre pour les voies de bus empruntées, les mauvais stationnements rien n'est changé pour les amendes.

### **Divers**

Organisation pour les fêtes de fin d'année, la direction va se renseigner sur l'ouverture des sociétés les vendredis 26 décembre et 2 janvier.

Pour l'instant, il n'y a aucune information sur un déplacement de Choron. Au-delà des rumeurs, rien n'indique un déménagement imminent du service. Dont acte !

***EN BILATERALE , EN RDSL, la CFDT vous défend au quotidien. Si nous intervenons c'est grâce aux demandes que vous nous transmettez.***

***Aussi, tous les mardis matins, nous sommes présents au local au sous sol.***

**AVEC VOUS, ET POUR VOUS**

**LA CFDT**

Syndicat CFDT SF3C 23, rue d'Alleray 75015 Paris    [contact@cfdtsf3c.org](mailto:contact@cfdtsf3c.org)

**EN 2014 VOTEZ CFDT**



**AVEC NOUS,  
DONNEZ DE LA VOIX  
À VOTRE VOIX**